

Entreprise
Adresse 1
Adresse 2
Code postal + Ville

Préfecture
Adresse 1
Adresse 2
Code postal + Ville

Ville, le XX/XX/2015

Objet : déclaration d'antériorité suite à l'entrée en vigueur du règlement CLP au 1er juin 2015.
Courrier envoyé en recommandé avec accusé de réception n°XXXXXXXX

Madame, La Préfète / Monsieur Le Préfet

L'entrée en vigueur du règlement européen n°1272/2008 (dit « CLP ») au 1er juin 2015 va entraîner une modification de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) à cette même date.

Dans ce contexte, l'article L513-1 du code de l'environnement indique que pour les installations existantes, ayant été régulièrement mises en service, les exploitants sont autorisés à continuer à fonctionner sans autorisation, enregistrement ou déclaration à condition de se faire connaître dans l'année qui suit ce changement de classification (donc avant le 1er juin 2016).

Par conséquent, et en vertu de l'article R513-1 du code de l'environnement, je soussigné, Madame/Monsieur XXX, dirigeant de la société XXX dont le siège social se situe à XXXX, demande à bénéficier de ce droit d'antériorité pour les site(s) suivant(s) :

Exemple :

Adresse	Type d'activité	Volume d'activité ou volume de substances/mélanges susceptibles d'être présent sur le site	Rubrique et régime ICPE avant le 1 ^{er} juin 2015	Rubrique et régime ICPE après le 1 ^{er} juin 2015
Adresse	Stockage d'engrais à base de nitrate d'ammonium (33,5%)	1000 t	1331-II / Déclaration (DC)	4702-II / Déclaration (DC)

En respect de l'article L513-1, je reste bien évidemment disponible pour toutes informations complémentaires relatives à ce(s) site(s).

Veuillez d'agréer, Madame La Préfète / Monsieur Le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Prénom + Nom + Signature